#7 Sécurité Numérique

Publié le 17 avril 2020 – Mis à jour le 25 juin 2020

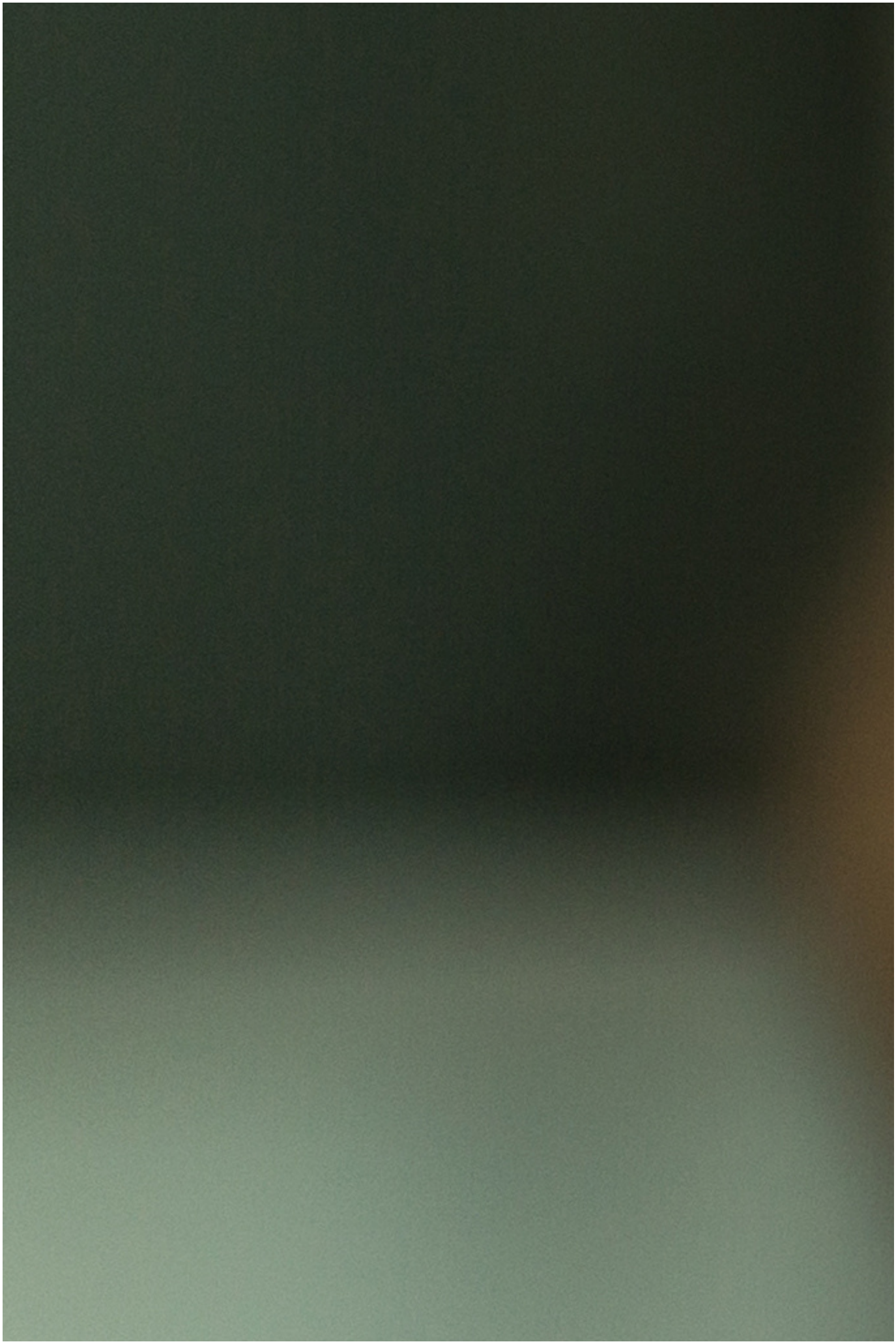

Date(s)

le 17 avril 2020

La mise en place du confinement en mars a bouleversé temporairement l'organisation de l’université comme dans la plupart des entreprises.

Recommandations de la DOSI pour le choix des outils numériques

Dans l'urgence et pour assurer la continuité de service certains utilisateurs se sont tournés vers l'usage d'outils parfois hors du périmètre de la **DOSI et de RENATER**.

La caractérisation de ces outils en matière de sécurité est progressive. L'UCA reçoit, régulièrement, des préconisations et des appels à la vigilance concernant certains de ces outils tiers, de la part du ministère, des tutelles comme le CNRS ou des entités de support à notre activité comme les CERT. De façon générale, pour les besoins de nature pédagogique, **les équipes et les enseignants doivent s'appuyer**

sur les recommandations du pôle IPPA disponibles sur leur site.

Concernant les problématiques des données sensibles (du point de vue du Règlement Général sur la Protection des Données - RGPD- ou de la Protection du Patrimoine Scientifique et Technique - PPST-) il convient de privilégier **les outils habituels de la DOSI (voir le site https://dsi.uca.fr/catalogue-de-services/(/catalogue-de-services/)) , les services RENATER et pour les aspects échanges sécurisés de type "recherche" de se référer aux préconisations du CNRS** à ce sujet (prenez contact avec vos Correspondants Sécurité Système d'Information - CSSI en cas de question).
Nous vous demandons de ne pas utiliser d'autres outils.

https://dsi.uca.fr/actualites/7-securite-numerique(https://dsi.uca.fr/actualites/7-securite-numerique)